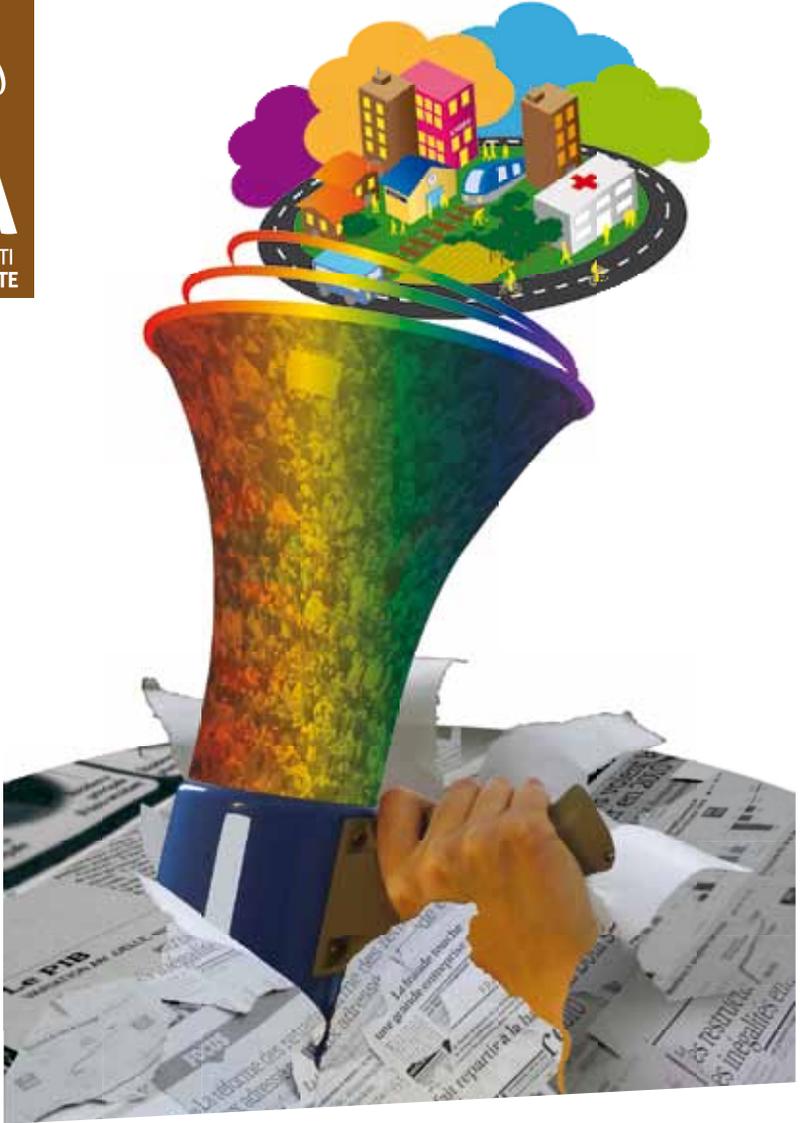




RÉGIONALES 2010



TOUT CHANGER,
rien lâcher

npa-regionales2010.org

sommaire

FAUT TOUT CHANGER ! (PAGE 3)

**01 UN PROJET DE LOI SCÉLÉRAT : LA RÉFORME
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (PAGE 5)**

- La clause de compétence générale.
- Les métropoles.
- Les conseillers territoriaux.
- La taxe professionnelle.

**02 LE BILAN DES RÉGIONS SOCIALISTES : 6 ANS
D'ACCOMPAGNEMENT DE LA POLITIQUE DE LA DROITE
ET DU PATRONAT (PAGE 7)**

- Plus d'impôts pour la population, plus de sous pour les patrons.
- Des reculs en matière de services publics.
- Des politiques insuffisantes pour les besoins de la population.

**03 LE PROJET DE LA DROITE : LA MÊME CHOSE EN PIRE
(PAGE 10)**

**04 UN PROGRAMME DE RUPTURE SOCIALE, ÉCOLOGIQUE
ET DÉMOCRATIQUE (PAGE 11)**

- Défendre, reconquérir et étendre les services publics.

LE CONSEIL RÉGIONAL, KÉZACO ? (PAGE 16-17)

- Avec les transports gratuits, un plan radical pour l'environnement.
- Aux côtés des salariés et de leurs luttes.
- Engager une rupture démocratique.

**05 DES ÉLUS ANTICAPITALISTES, POUR QUOI FAIRE ?
(PAGE 27)**

06 VOUS AVEZ DIT «UNITÉ»? (PAGE 29)

- Tous contre Sarkozy?
- Unité de la gauche antilibérale et anticapitaliste?
- Et au second tour des régionales?

Faut tout changer!

Les classes populaires souffrent des conséquences souvent dramatiques de la politique des classes dominantes et de l'État alors que ces derniers affichent leur autosatisfaction. Cyniques et indifférents, ils s'engagent dans une fuite en avant accentuant les aberrations économiques et sociales qui ont conduit à la crise. Les plans de relance n'ont d'autre objectif que d'alimenter les profits et spéculations des financiers et des banques. Pour accroître la compétitivité et la rentabilité des entreprises, gouvernement et patronat multiplient les attaques contre les salariés. Loin de répondre à la crise qu'ils ont eux-mêmes provoquée, ils l'entretiennent et aggravent la récession. Tous les services publics sont dans la ligne de mire. Les jeunes qui subissent les atteintes répétées au droit aux études, les femmes qui voient remis en cause le droit à l'avortement, sont particulièrement visés.

À la crise économique majeure du capitalisme s'ajoute une crise écologique d'une exceptionnelle gravité, la crise climatique. Lors du sommet de Copenhague, les dirigeants des principales puissances de la planète n'ont pas permis d'accord contraignant permettant de relever le défi. Comme le dit Chavez, « si le climat avait été une banque, ils l'auraient sauvé ».

Qu'importe le prix payé par la société à cette politique à courte vue, l'égoïsme et l'avidité aveuglent les maîtres de ce monde. Il y a urgence à inverser le rapport de forces, à leur donner un coup de semonce.

Les élections sont des moments importants pour dénoncer la folle politique des dirigeants, défendre un programme répondant aux besoins de la population, de ses droits, regrouper le plus grand nombre autour de ce programme.

C'est bien pourquoi l'enjeu de ces élections régionales est aussi un enjeu national. Ce sera l'occasion de mesurer les rapports de forces politiques au niveau du pays, l'occasion aussi pour chaque parti de défendre ses réponses à la crise, sa politique, de les faire avaliser par les électeurs. Ainsi s'agit-il, pour la droite au pouvoir, d'obtenir l'approbation de sa politique libérale afin de continuer à la mener au service exclusif d'une minorité de privilégiés.

La question sociale, celle des licenciements, du pouvoir d'achat, des services publics, celle de la politique des classes dominantes et de leur État, de l'alternative au libéralisme et au capitalisme seront au cœur des débats. La question écologique qui implique des choix radicaux sera elle aussi centrale.

Les conseils régionaux n'ont pas les pouvoirs de contrecarrer les politiques décidées par les multinationales et le gouvernement qui plongent le pays dans un profond recul social, écologique, démocratique. Mais ils pourraient être le lieu de contre-pouvoirs ou au moins, dès aujourd'hui, devenir pour les partis qui ne se plient pas à la politique libérale, à la logique destructrice du capitalisme un cadre de lutte politique pour la défense des intérêts des classes populaires et du climat, un point d'appui pour les mobilisations.

Dans ces élections, il s'agira également pour la droite de prendre sa revanche sur le PS qui a conquis 20 régions en 2004. En difficulté,

Défendre les exigences du monde du travail, contre les politiques de la droite au gouvernement et de la gauche libérale dans les régions.

Sarkozy cherche à se redorer le blason électoral en déportant le débat sur le terrain nauséabond de « l'identité nationale », pour tenter de faire oublier la crise sociale et écologique.

Le PS n'a d'autre souci que de sauvegarder le maximum de positions conquises en 2004 alors qu'il a mené dans les conseils régionaux une politique libérale qui a le plus souvent reçu l'aval des élus de droite. Le petit monde des partis institutionnels a les yeux fixés sur l'horizon 2012. Bien plus que de répondre aux aspirations de la population, de la jeunesse, ils ne sont soucieux que de leurs ambitions personnelles ou

des intérêts de leur parti, de leurs élus. Le FN est en embuscade, avec sa démagogie raciste et sécuritaire.

Pour le NPA, ces élections seront l'occasion de permettre aux travailleurs, aux classes populaires de dire qu'ils en ont assez de ces politiques menées par la droite au gouvernement ou par la gauche libérale dans les régions, politique qui distribue cadeaux et subventions au patronat et aux classes privilégiées. L'occasion de défendre leurs exigences pour ne pas payer les frais de la crise, de se donner aussi des porte-parole qui font entendre leur révolte, leurs exigences, leurs droits.

Elles seront une tribune pour mettre en échec l'offensive politique de la droite et du patronat, pour populariser un programme d'urgence pour les travailleurs et la population face à la crise et à la faillite des politiques libérales. En un mot œuvrer pour unir le monde du travail et ses organisations pour changer le rapport de forces, battre la droite, sa politique.

Un projet de loi scélérat: la réforme des collectivités territoriales

Il s'agit de forcer les collectivités à se mouler dans le cadre des politiques néolibérales comme celle de la RGPP (révision générale des politiques publiques). Mais aussi de permettre à la droite de reconquérir des positions au plan local par la création de conseillers territoriaux. Pour un gouvernement qui

laisse filer l'endettement public et supprime des dizaines de milliers de postes de fonctionnaires, il est insupportable de ne pas exercer un contrôle strict sur les collectivités qui réalisent 73% de l'investissement public et, selon N. Sarkozy, «continuent à créer plus d'emplois que l'État n'en supprime».

LA CLAUSE DE COMPÉTENCE GÉNÉRALE

Il s'agit de la possibilité, pour les collectivités territoriales, de répondre à des besoins sociaux insuffisamment pris en compte par l'État. Elle serait supprimée pour les départements et régions.

Raisons avancées: chevauchement des compétences, financements croisés compliqués et opaques, lourdeur administrative, gaspillage financier. Ces

arguments ne sont pas faux mais font l'impasse sur l'essentiel : par la coopération, des collectivités peuvent répondre à des besoins sociaux que chacune d'entre elles ne pourrait pas prendre en charge séparément. Enfin, il faut ramener l'enjeu à sa juste mesure: régions et départements n'interviennent hors de leurs compétences obligatoires que pour 10 à 20% de leur budget.

LES MÉTROPOLIS

«La métropole est un établissement public de coopération intercommunal regroupant plusieurs communes, qui forme un ensemble de

plus de 450000 habitants.» Quoi de neuf par rapport aux communautés urbaines? Sans doute la volonté de jouer dans la cour des

grandes métropoles européennes. Ainsi, les métropoles seraient dotées de compétences actuelles des régions et départements (cohésion sociale, développement économique, éducation).

Le risque est évident : siphonner une part grandissante de la fiscalité au détriment des zones rurales et de toute politique de péréquation.

LES CONSEILLERS TERRITORIAUX

«Le conseil régional est composé des conseillers territoriaux qui siègent dans les conseils généraux des départements faisant partie de la région.» Le mode de scrutin entrera en application en 2014 et fera l'objet d'une loi ultérieure. Mais il est évoqué un scrutin à un

seul tour, avec une dose de proportionnelle (20% maximum).

L'objectif est d'affaiblir les départements au bénéfice des régions, et d'imposer une bipolarisation par le scrutin à un seul tour. Effet dévastateur garanti sur la parité !

LA TAXE PROFESSIONNELLE

La TP est remplacée par la cotisation économique territoriale (CET) formée de deux taxes : une cotisation locale d'activité, la plus faible, assise sur la valeur des locaux et perçue par les communes ; et une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, la plus importante, perçue par les régions et départements. L'objectif est de «favoriser la compétitivité et l'investissement

des entreprises». Le gain pour les entreprises sera de 12 milliards en 2010, puis de 7 milliards. Les rares «perdantes» pourront étaler les effets de la réforme sur cinq ans. La TP était la principale ressource des collectivités locales, le manque à gagner sera tel que le gouvernement s'est engagé à le compenser par des dotations, sans garantie de leur pérennité.

LES PROPOSITIONS DU NPA

- ✓ Maintien de la clause de compétence générale.
- ✓ Proportionnelle intégrale à toutes les élections, contre le scrutin uninominal à un tour, contre les élections à deux degrés (intercommunalités).
- ✓ Maintien d'une taxe professionnelle réformée, dans le cadre d'une réforme radicale de la fiscalité.
- ✓ Défense du statut des personnels des collectivités territoriales : contre la précarité, un CDI pour tous.
- ✓ Maintien et renforcement du rôle des chambres régionales des comptes, renforcement des possibilités de contrôle de la population sur tous les actes des collectivités locales.

Le bilan des régions socialistes: 6 ans d'accompagnement de la politique de la droite et du patronat

«L'intérêt des Rhônalpins n'est ni de gauche ni de droite (...). Je n'ai pas d'a priori idéologique pour aborder les dossiers.»

Jean-Jack Queyranne,
président du conseil régional Rhône-Alpes, juillet 2009.

En 2004, les présidents des 20 conseils régionaux de gauche nouvellement élus déclaraient vouloir faire des régions de véritables contre-pouvoirs face à la politique de Raffarin. Après six

années, leur bilan montre qu'il n'en a rien été : les régions de gauche ont refusé tout affrontement avec le gouvernement et ont accompagné les politiques de la droite et du patronat.

PLUS D'IMPÔTS POUR LA POPULATION, PLUS DE SOUS POUR LES PATRONS

Les régions socialistes ont alourdi la fiscalité sur les ménages, en particulier par la mise en place d'une TIPP régionale de 1,15 à 1,77 centime sur chaque litre de carburant.

Dans le même temps, elles ont baissé la fiscalité sur les entreprises, en multipliant des exonérations de taxe professionnelle, préparant le terrain à la prochaine suppression de cet impôt. Elles

ont aussi multiplié les aides directes, les garanties d'emprunt, les prises de participation dans le capital, notamment au bénéfice de grands groupes qui continuent de licencier malgré des bénéfices colossaux. Enfin, dans le contexte de la crise, elles ont mobilisé des fonds très importants (plus de 700 millions d'euros pour la seule région Rhône-Alpes) pour des plans de relance au profit des entreprises.

Les régions de gauche ont refusé tout affrontement avec le gouvernement et accompagné ses politiques pro-patronales.

Les régions rivalisent d'imagination pour donner des titres ronflants à leur action économique, en particulier en ce moment avec des plans de relance et d'aide aux entreprises pour cause de crise économique. On citera par exemple la Bretagne et son plan de 49 millions d'euros pour 2009, les Pays de la Loire et leur prêt régional de développement industriel, leur plan de renforcement de la trésorerie des entreprises, leurs aides spécifiques aux petites et moyennes

entreprises, Midi-Pyrénées et son plan de 60 mesures (!) prolongeant en particulier ses contrats d'appui aux PME, et ses contrats d'appui aux grandes entreprises. Bref, les dispositifs sont à peu près partout les mêmes, aux sigles près.

Contrairement à ce que les régions prétendent, aucune contrepartie sérieuse n'a été obtenue des entreprises en échange des fonds perçus : malgré la mise en place de commissions de suivi et d'évaluation des fonds publics aux entreprises, il n'y a eu aucune sanction pour les entreprises qui n'avaient pas respecté leurs engagements.

DES RECULS EN MATIÈRE DE SERVICES PUBLICS

En matière d'éducation, les régions socialistes ont financé les lycées privés, souvent bien au-delà de ce que la loi leur imposait. Elles ont parfois délégué la restauration scolaire à de grands groupes privés et n'ont pas voulu s'opposer au transfert aux régions des personnels techniques et d'entretien des lycées, contribuant ainsi à la casse des statuts de la fonction publique d'État. Elles ont aussi privilégié l'essor de l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel, sans se soucier des taux très élevés de rupture des contrats d'apprentissage qui peuvent atteindre 50% dans certains secteurs.

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, elles ont largement soutenu les universités privées et ont financé massivement les pôles de compétitivité créés par le gouvernement pour soumettre la recherche publique aux exigences des entreprises.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les régions n'ont pas remis en cause la mise en concurrence des structures de formation, accompagnant ainsi la logique de marchandisation du service public de la formation professionnelle, avec une priorité donnée à l'employabilité et l'adaptation.



Photothèque Rouge/Babar

DES POLITIQUES INSUFFISANTES POUR LES BESOINS DE LA POPULATION

Si le bilan est plutôt positif en matière de développement des TER (trains express régionaux), avec une amélioration bien réelle de la qualité du service rendu, il reste beaucoup à faire en matière de tarification sociale. Aucune région n'a en effet opté pour la gratuité des transports et seule une poignée l'ont mise en place pour les personnes privées d'emploi et en situation de précarité.

En matière d'écologie, si les régions ont soutenu les alternatives durables, on peut regretter que cela se soit trop souvent fait en faveur d'un capitalisme vert, avec des aides à de grands groupes dont certains licencient. Plus généralement, les politiques régionales se sont inscrites dans «le Grenelle de l'environnement», ce qui a amené à repeindre en vert les politiques publiques

plutôt qu'à les transformer en profondeur.

Dans le secteur de la culture, les régions ont concentré l'essentiel de leurs financements sur les compagnies à très fort rayonnement, contribuant ainsi à l'asphyxie des petites structures et de la culture locale.

Si les régions ont mis en place des structures de «démocratie participative», ces instances n'ont aucun pouvoir décisionnel et ne sont très souvent que des lieux de dialogue avec des spécialistes et des experts. En pratique, elles constituent bien davantage un outil de légitimation des politiques des régions qu'un réel outil permettant aux populations de décider concrètement de la mise en place des politiques qui les concernent.

Le projet de la droite : la même chose en pire

À deux mois du premier tour, l'UMP n'a toujours pas publié d'ébauche de programme pour ces élections. C'est sans doute qu'il lui est difficile, sur la plupart des dossiers, de se démarquer des majorités en place. Outre ses vociférations quant à un prétendu «laxisme» des présidents socialistes envers les grévistes dans les transports publics régionaux, la droite a cependant donné deux indications de ce qu'elle ferait si elle reprenait le contrôle des régions.

La première est son insistance répétée sur la «dilapidation de l'argent public». Comme cela ne vise évidemment pas les aides au patronat, on comprend qu'il s'agit de supprimer les quelques mesures sociales et écologiques dont les majorités de gauche saupoudrent leur politique libérale. La seconde est le «Grand Paris», projet emblématique de Sarkozy et qui va d'ailleurs au-delà de l'Île-de-France (ainsi, Le Havre deviendrait «le port de Paris» !)

Ce projet vise, à l'aide d'un investissement formidable de 30 milliards d'euros – alors que tant de besoins sociaux sont ignorés –, à remodeler, transformer cette région afin de permettre à Paris (est-il dit) de concurrencer New York, Londres ou Shanghai. Avec notamment le nouveau métro automatique «grand huit» reliant les aéroports, les gares et les «pôles d'excellence» économiques et financiers, tous les domaines de la vie quotidienne seraient affectés. La spéculation foncière se démultiplierait, les conditions de logement et de transport de la population s'aggravaient, les pauvres seraient encore plus rejetés à la périphérie.

En un mot, la droite veut faire dans les régions plus et mieux au service des capitalistes.

Un programme de rupture sociale, écologique et démocratique

Répondre aux besoins sociaux et écologiques exige un changement de cap radical, passant par des mesures énergiques de rupture avec la logique du profit capitaliste. Les listes et candidats présentés par le NPA inscrivent leur action au niveau des régions dans le cadre de leur programme national, qui met en avant les objectifs suivants :

- ✓ Interdiction des licenciements ;
- ✓ Augmentation de 300€ nets des salaires, des pensions de retraite, des minima sociaux ; pas un revenu inférieur à 1500€ nets ; allocation d'autonomie pour les jeunes ;
- ✓ Réduction du temps de travail, sans perte de salaire, sans flexibilité ni annualisation, avec embauches correspondantes ;
- ✓ Création de centaines de milliers d'emplois publics, dans l'éducation, la santé, l'énergie, la petite enfance, le quatrième âge ; arrêt des privatisations et développement des services publics ;

- ✓ Monopole de la banque et du crédit à travers un grand service public bancaire ;
- ✓ Monopole de l'énergie dans le cadre d'un grand service public qui donne la priorité aux énergies renouvelables et tourne la page du nucléaire ; transports en commun publics gratuits ;
- ✓ Soutien à une agriculture paysanne, nourricière et de proximité, respectant à la fois le climat, l'environnement, la biodiversité et les salariés. Tolérance zéro pour les OGM et les trusts de l'agro-business ;
- ✓ Fin des politiques sécuritaires, discriminatoires et racistes ; régularisation de tous les sans-papiers ; droit de vote pour tous les résidents à toutes les élections ;
- ✓ égalité salariale entre les hommes et les femmes ; défense du droit à l'IVG, avortement et

Un changement de cap passe par des mesures radicales rompant avec la logique du profit capitaliste.

contraception libres et gratuits pour toutes; égalité des droits et dans les faits entre les hétéros et les personnes LGBTI;

✓ Solidarité avec les peuples en lutte contre l'impérialisme: retrait des troupes françaises d'Afghanistan et d'Afrique; soutien au peuple palestinien, abrogation des accords de coopération – notamment ceux passés par les conseils régionaux – avec l'État d'Israël.

Pour être mis en application, ce programme exigera une mobilisation populaire capable de dépasser les restrictions qu'imposent les actuels cadres institutionnels. C'est d'autant plus

vrai dans le cas des Régions que celles-ci ont des pouvoirs et des capacités d'action limités, y compris par rapport à d'autres collectivités territoriales. Il reste que les conseils régionaux ont les moyens de mettre en œuvre une série de mesures améliorant la situation des classes populaires, et d'en faire autant de points d'appui qui aideront à résister à la droite et au patronat, puis à engager une contre-offensive.

En ce sens, nous luttons pour imposer dans les régions les transformations suivantes.



Photothèque Rouge/tn

1. DÉFENDRE, RECONQUÉRIR ET ÉTENDRE LES SERVICES PUBLICS

La droite au pouvoir multiplie les contre-réformes organisant la privatisation, la mise en concurrence, la destruction des services publics. Loin de s'opposer efficacement, les majorités régionales d'union de la gauche se sont adaptées à cette politique.

Ainsi, pour la grande majorité de leurs actions, les Régions agissent comme des «donneurs d'ordre» faisant appel, dans un cadre de mise de concurrence et de «moins-disant», c'est-à-dire de dumping social, à des organismes et entreprises privés comme publics.

Même s'ils évitent d'en faire étalage en période électorale, les exécutifs dirigés par le PS et intégrant le PCF, les Verts ou le Parti de gauche, financent très largement les lycées privés, notamment confessionnels, ainsi que les centres d'apprentissage contrôlés par les syndicats patronaux. De même offrent-ils sans aucune nécessité des marchés juteux à des entreprises privées, souvent membres de grands groupes capitalistes, dans les domaines de la formation professionnelle, des services scolaires (cantines, informatique...) ou encore du transport par autocars.

Il faut mettre un terme à ces dérives libérales, en se guidant selon

le principe simple : l'argent public, qui est fondamentalement celui des impôts des salariés, doit aller exclusivement au service public.

Fonds publics à l'école publique.

Les conseils régionaux financent les lycées privés même quand ce n'est pas légalement obligatoire, comme c'est le cas avec les dépenses d'investissement (réparations, entretien...). Nous proposons de supprimer immédiatement ces subventions à l'école privée, ce qui permettra d'accroître l'effort en faveur des lycées publics. Quant à la dotation de fonctionnement des établissements privés, nous nous appuierons sur la mobilisation laïque des personnels de l'enseignement et de la population pour y mettre également un terme.

Les budgets qui seront ainsi libérés permettront de mieux assurer le service public d'éducation, notamment en renforçant les personnels non enseignants (qui dépendent des Régions) là où c'est nécessaire, en augmentant les dotations aux établissements situés en zone ou réseau d'éducation prioritaire, ainsi qu'en assurant partout la gratuité des livres scolaires.

Les services scolaires que plusieurs conseils régionaux ont privatisés doivent être réintégrés

dans le secteur public. Soustraire la restauration scolaire à la loi du profit permettra de garantir une meilleure qualité d'alimentation, en développant avec les producteurs locaux de l'agriculture vivrière des partenariats qui seront utiles à toute la société.

Défense de l'enseignement professionnel public. Avec ses contre-réformes adaptant les formations aux besoins immédiats du patronat, régionalisant les diplômes et excluant un nombre croissant de jeunes du service public d'éducation, le gouvernement saccage l'enseignement professionnel. Au

lieu de résister à cette politique, les conseils régionaux l'accompagnent.

C'est ce qu'ils ont fait, en particulier face à la suppression, sous couvert de « bac professionnel en trois ans », des formations en CAP et en BEP

dispensées dans les lycées. Alors que les majorités de gauche auraient pu combattre cette mesure, en faisant que les Régions reprennent ces formations dans le cadre de l'enseignement public, elles ont au contraire accru massivement leur soutien à l'apprentissage. Ce dernier est le mode de formation préféré du patronat, qui bénéficie par lui d'une main-d'œuvre pas chère et obéissante, avant

même l'obtention du diplôme. De plus, les apprentis doivent trouver eux-mêmes leur patron, ce qui fait que nombre de jeunes sortis du système scolaire sont laissés à l'abandon. Aujourd'hui, les CFA (centres de formation d'apprentis), très majoritairement privés et sous le contrôle direct du patronat, reçoivent des Régions des centaines de millions d'euros d'aides et subventions, alors que les LEP (lycées d'enseignement professionnel) publics sont sous-équipés et sous-encadrés.

Nous proposons d'inverser radicalement le cours de cette politique. D'affirmer et de garantir dans les faits la priorité à l'enseignement professionnel public par rapport à l'apprentissage. Avec les budgets qui seront ainsi dégagés, de contribuer à donner aux LEP les moyens de fonctionner correctement, afin de pouvoir offrir à tous les jeunes une formation de qualité, adaptée à leurs besoins.

Créer un véritable service public de la formation professionnelle.

Les plans de formation professionnelle mis en place par le PS et ses alliés ne portent que le nom, trompeur, de « service public régional ». Celui-ci est en réalité inexistant, ce domaine de compétence des Régions étant très largement ouvert aux officines privées de formation, dans le cadre d'une concurrence impitoyable. Nous proposons de construire dans les Régions – face

Au lieu de résister aux politiques de saccage des services publics, les conseils régionaux les ont accompagnées.



à la défaillance actuelle de l'État – de véritables services publics régionaux, qui auront vocation à se coordonner dans une perspective de généralisation à l'échelle nationale.

Cela implique de renoncer aux procédures d'appels d'offres ouverts au privé; d'attribuer les missions de formation et d'insertion professionnelle avant tout selon des critères de qualité adaptée aux besoins; de les confier exclusivement à des organismes publics, principalement les AFPA (associations pour la formation professionnelle des adultes, qui passent en 2010 sous le contrôle des conseils régionaux) et les GRETA (groupements

d'établissements publics d'enseignement); de définir la carte des formations en fonction des vœux des élèves et non plus des besoins patronaux.

Pour le secteur de l'apprentissage, cela veut dire mener une politique d'intégration des CFA dans le nouveau service public régional qui sera créé. À cette fin, les Régions engageront une négociation avec l'Éducation nationale et, chaque fois que nécessaire, proposeront aux personnels des CFA de rejoindre la fonction publique territoriale, en prenant les dispositions nécessaires à leur accueil en son sein.

[Suite p.18]

Le conseil régional, kézaco?

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 donne aux régions le rang de collectivités territoriales (art. 59). Cette disposition ne devient effective qu'en 1986, lors de la première élection des conseils régionaux au suffrage universel. Cette loi constitue l'aboutissement du processus de mise en place d'une structure régionale, liée à l'aménagement du territoire datant de 1955, avec la création de « 21 régions de programme ». Un décret du 14 mars 1964 crée les préfets de région, chargés de mettre en œuvre la politique du

gouvernement concernant le développement économique et l'aménagement du territoire. La loi du 5 juillet 1972 met en place les 22 régions. Le préfet de région détient alors le pouvoir exécutif. La loi Defferre, en 1982, fait de la région une collectivité territoriale de plein exercice. La région devient une collectivité territoriale à part entière (comme les communes ou les départements), inscrite dans la constitution en 2003. Elle est composée de deux assemblées : le conseil régional (assemblée délibérative) et le CESR,

conseil économique et social régional (assemblée consultative). Le CESR comprend quatre collèges : entreprises et activités non salariées, syndicats de salariés, organismes participant à la vie de la région, personnalités qualifiées. Son rôle est d'émettre des avis sur le budget de la région et sur les principaux domaines d'intervention.

Il existe des régions à statut particulier : les ROM (régions d'outre-mer) constituées d'un seul département, et la Corse dotée d'un statut particulier depuis 1991. Principales compétences des régions : enseignement, formation professionnelle, transports – qui absorbent les deux tiers du budget. Autres domaines d'intervention : action économique, aménagement

du territoire, agriculture, culture, environnement. Dans l'ensemble des budgets des collectivités locales, les régions ne pesaient en 2004 que 11,5%, contre 34,4% aux départements et 54,1% aux communes. La fiscalité des régions repose principalement sur la taxe professionnelle et sur les taxes foncières (les régions ne lèvent plus la taxe d'habitation). La principale dotation de l'État (DGF) a été peu revalorisée et les transferts de compétences n'ont pas été entièrement compensés.

En 1982 ont été également instituées les Chambres régionales des comptes (une par région) chargées de contrôler la gestion des collectivités locales. Ce garde-fou était le minimum nécessaire pour éviter les dérives de potentats locaux à la tête de baronnies dotées des nouveaux pouvoirs. Ce rôle pourtant limité est cependant remis en cause aujourd'hui par le projet Sarkozy de les regrouper et de réduire leurs prérogatives.

Les lois de 1982 rompaient partiellement avec la

centralisation jacobine française. Pourquoi passer par Paris pour construire un gymnase à Guéret? Certes, mais les lois Defferre et celles qui ont suivi n'ont guère remis en cause le pouvoir des notables (au contraire même), elles n'ont pas favorisé une plus grande intervention des citoyens dans la vie locale, et elles n'ont pas favorisé non plus une redistribution des richesses et une réduction des inégalités entre collectivités locales. Bien loin de la décentralisation solidaire et démocratique nécessaire.

[Suite de la p.18] **Dans tous les domaines d'intérêt collectif – transports, eau, énergie... – priorité absolue au service public.** Une autre politique peut et doit être menée dans de nombreux domaines, y compris hors des compétences habituelles des Régions, si l'on veut que celles-ci servent réellement de «boucliers» contre la libéralisation et la privatisation. Les conseils régionaux doivent mettre en œuvre la «clause de compétence générale» (que le gouvernement veut supprimer) pour répondre aux besoins sociaux insuffisamment ou pas du tout pris en compte par l'État. Ainsi, un service public d'accueil des femmes victimes de violences doit être créé sans tarder.

Parce qu'elles ne disposent pas d'une autre solution, de très nombreuses communes petites et moyennes sont aujourd'hui, contre leur gré, dépendantes des grands groupes de la gestion de l'eau (Veolia, Saur, Lyonnaise des eaux/Suez...) qui réalisent sur leur dos des profits considérables. Afin

d'offrir à toutes les populations une solution alternative publique, nous proposons de mettre en place des régies publiques régionales de l'eau, que toutes les communes qui le souhaiteront pourront rejoindre. Ces régies pourraient développer une politique tarifaire alternative, partant de la quasi gratuité pour les besoins de base des habitants.

Au-delà, il faut refuser l'ouverture à la concurrence et revenir sur les contrats dits de «délégation de service public», à travers lesquels des activités d'intérêt collectif ont été livrées à des entreprises et groupes capitalistes qui gèrent ces pactoles au détriment de la qualité du service et de l'entretien des infrastructures, tout en imposant des tarifs prohibitifs. Les activités concernées doivent être réintégrées dans le secteur public, y compris au moyen de mesures de régionalisation publique (de «nationalisation» dans le cadre des Régions).

2. AVEC LES TRANSPORTS GRATUITS, UN PLAN RADICAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Au-delà des discours, les majorités régionales de gauche se sont contentées, sur le terrain de l'écologie, de mesures de saupoudrage. Dans le même temps, elles ont continué à favoriser des intérêts patronaux contradictoires avec la défense de l'environnement.

Un plan alternatif intégrera de nombreux terrains d'action. Le retour au public des services privatisés en fait partie, puisque c'est une fois libérés des impératifs du profit capitaliste qu'ils pourront être organisés dans un but de satisfaction écologique des besoins sociaux. De

même, les Régions peuvent imposer des critères écologiques pour la construction et rénovation des infrastructures qu'elles financent, et soutenir le fret ferroviaire face au tout-camion.

En cessant de subventionner les entreprises de l'agro-alimentaire, en réservant les aides régionales aux petits producteurs et en les conditionnant au respect de critères écologiques, en se dotant d'une politique afin de contre-carrer la spéculation foncière, les Régions disposent également de moyens de contrer les effets de l'agriculture productiviste qui pollue et épuise les sols comme les ressources hydrauliques.

C'est dans le domaine des transports que l'action la plus efficace

peut être menée. Aux conséquences de la circulation automobile sur le changement climatique s'ajoutent les maladies et allergies générées par les pollutions, sans parler des nuisances sonores et des accidents. Huit habitants sur dix ont une voiture, à laquelle ils consacrent 20% de leur budget. 80% des déplacements urbains et périurbains sont inférieurs à 100 kilomètres, et 67% d'entre eux à 2 kilomètres. Les véhicules particuliers sont responsables de 65% des émissions de CO₂ dues à ces déplacements, les véhicules utilitaires y entrant pour 30%, les transports en commun pour 3% et les deux-roues pour 2%.

Il n'y aura **pas de réduction suffisante des gaz à effets de serre sans une diminution drastique de la circulation automobile, et**



Photothèque Rouge/Franck Houlgatte

la seule alternative à l'automobile est le développement des transports collectifs. Directement en charge des transports intra-régionaux (TER – trains express régionaux – et lignes d'autocars dans 21 régions, ensemble des transports collectifs en Île-de-France), les Régions peuvent jouer un rôle déterminant, en engageant un processus qui ne pourra ensuite que se généraliser. C'est pourquoi nous proposons

Impératif écologique, la gratuité des transports a aussi un contenu social: défense de l'environnement et droit à se déplacer se rejoignent.

d'instaurer partout, au cours de la prochaine mandature, **la gratuité des transports collectifs régionaux.** Ceux-ci ne pouvant se développer que dans le cadre des monopoles publics, cela impliquera d'abroger la décision (prise par la droite mais appliquée

avec zèle par le gouvernement PS-PC-Verts de Jospin dès 1997) de création de Réseau Ferré de France, prélude à la libéralisation des chemins de fer.

Impératif écologique, la gratuité des transports a aussi un contenu social évident: défense de l'environnement et mise en application du droit à se déplacer se rejoignent. Contrairement aux idées reçues, elle n'a rien d'irréalisable ni de très compliqué. Les recettes de billetterie ne couvrent qu'entre 17% et 30% des coûts, le reste provenant pour l'essentiel

de subventions publiques. Une partie importante si ce n'est la totalité de ces montants pourrait être couverte en généralisant à l'échelle nationale la contribution transport des entreprises, en la portant à 100% du trajet domicile-travail des salariés, ainsi qu'en taxant les entreprises (grandes surfaces, promoteurs immobiliers...) qui bénéficient du service public des transports sans y contribuer aujourd'hui. Cela implique aussi de réduire les budgets affectés au réseau routier: on ne peut, comme le font aujourd'hui toutes les régions, clamer la priorité aux transports publics, et maintenir des budgets pour des projets routiers inacceptables et très coûteux (tunnels, liaisons 2x2 voies, etc.).

La gratuité devra naturellement aller de pair avec une politique d'amélioration, développement et extension du service public des transports. L'abandon de projets (lignes à grande vitesse, aéroports, métro automatique «grand 8» en Île-de-France...) démesurés, dépourvus d'utilité sociale, conçus uniquement pour la concurrence capitaliste et la rentabilité financière, permettra dans une large mesure de dégager les moyens nécessaires.

La gratuité des transports débouchera aussi sur un développement de l'emploi public, socialement utile. Les embauches nécessaires

s'accompagneront de la reconversion des agents qui étaient chargés des contrôles dans des

missions d'accueil, d'information et de sécurité au service des usagers.

3. AUX CÔTÉS DES SALARIÉS ET DE LEURS LUTTES

De droite ou de gauche, toutes les majorités actuelles affirment veiller à un développement harmonieux de leur région, dans une convergence d'intérêts entre «l'entreprise» (c'est-à-dire le patronat), «les publics» (autrement dit, les salariés) et «les territoires» (les habitants des différentes zones géographiques, plus ou moins favorisées ou défavorisées). En réalité, leur action économique est guidée avant tout par l'amélioration de la sacro-sainte «compétitivité», c'est-à-dire la capacité du patronat à réaliser sur place le maximum de profits.

Parce que nous voulons des Régions au service des classes populaires, nous mettrons fin au scandale des multiples aides et subventions au patronat distribuées par les conseils régionaux. **Nous récupérerons les aides et subventions versées aux entreprises qui ont licencié. Nous supprimerons immédiatement toutes les aides directes au patronat**, notamment celles liées au développement des pôles de compétitivité, qui atteignent dans chaque région des dizaines de millions d'euros, et nous réaffecterons les sommes correspondantes dans trois actions nouvelles :

✓ Constitution de **fonds régionaux publics d'investissement**, qui seront mis à la disposition des coopératives ouvrières et des producteurs candidats à la reprise autogérée, par les travailleurs eux-mêmes, de sites fermés ou démantelés par les capitalistes.

✓ Mise en place d'**offices publics régionaux de conseil juridique aux salariés**. Les ressources de ces offices seront, notamment, placées gratuitement à la disposition des organisations syndicales de travailleurs et des représentants des salariés aux CE, pour instruire au civil comme au pénal, ainsi que devant les chambres prud'homales, les dossiers d'infractions aux lois commises par les patrons. Les Régions se porteront systématiquement partie civile, au côté des représentants des salariés, quand il aura été constaté que de telles infractions portent également préjudice à la collectivité territoriale. Ces offices serviront aussi au soutien des luttes des sans-papiers, en particulier (puisque les lycées sont une compétence des Régions) à la défense des lycéens sans papiers menacés d'expulsion.



Photothèque Rouge/tn

✓ Création de **fonds régionaux de solidarité avec les travailleurs en lutte**. Ces fonds serviront en particulier à couvrir financièrement les pertes subies pour fait de grève contre des plans de licenciement ou de fermeture d'entreprise, et à offrir gratuitement des prestations en nature : repas, prise en charge des enfants et personnes dépendantes des grévistes, etc.

Les autres actions menées jusqu'à présent en faveur des entreprises feront l'objet d'un audit, à l'issue duquel les budgets correspondants seront modifiés de la façon suivante :

✓ Suppression des mesures dont il s'avérera qu'elles ne bénéficient

en fait qu'aux capitalistes propriétaires de grandes et moyennes entreprises.

✓ Redéploiement des autres aides, qui seront désormais réservées, sous des conditions de respect de critères sociaux et écologiques, aux entreprises du secteur coopératif et de l'économie solidaire, ainsi qu'aux petits producteurs et aux entrepreneurs individuels.

Un tel changement de cap permettra de dégager dans chaque région des dizaines de millions d'euros. Ces sommes seront réaffectées aux actions de service public menées dans le domaine du logement qui, s'il n'est pas une des principales compétences des Régions, se

situé au premier plan des urgences sociales.

Aujourd'hui, les conseils régionaux et d'autres collectivités territoriales financent nombre de constructions destinées aux «classes moyennes»: catégories PLS et PLI, avec des plafonds de ressources pouvant aller – en région parisienne – jusqu'à 4 000 € pour une personne seule et 8 700 € pour un couple avec deux enfants. Nous rompons avec ces pratiques et réserverons les financements régionaux au logement étudiant et à la construction des véritables logements sociaux, qui manquent dramatiquement: ceux de catégorie PLA-I et PLUS, attribués aux personnes disposant de revenus moyens ou modestes.

Défendre dans les régions les intérêts des salariés passe d'abord par assurer des conditions correctes à celles et ceux qui sont employés par les conseils régionaux eux-mêmes: les agents des services de la Région et les personnels TOS (techniciens, ouvriers et de service – personnel non enseignants des lycées) que l'État a récemment «décentralisés». Cela implique de satisfaire les revendications portées par leurs organisations syndicales, en termes de salaires (traitement et primes, ratios d'avancement à 100%), de conditions de travail et de statuts.

De gauche comme de droite, les exécutifs régionaux se comportent

en effet avec leurs personnels comme de vulgaires patrons. Souvent, ils se targuent de mener une politique de réduction de l'emploi précaire; pour cela, ils mettent en avant des mesures d'intégration d'agents non titulaires. Mais en réalité, ils renouvellent et maintiennent dans le même temps un volet de non-titulaires qui est aussi ou plus important que le nombre des personnels intégrés chaque année à la fonction publique territoriale. Ce «choix de gestion», au lieu de l'emploi sur les mêmes postes de fonctionnaires territoriaux, leur sert de sas de recrutement, de variable d'ajustement et d'outil de réduction des coûts de personnel – exactement comme le fait n'importe quelle entreprise capitaliste avec ses CDD et ses intérimaires. La situation est particulièrement difficile pour les personnels TOS employés à temps partiel ou pour des remplacements.

Nous nous engageons à mettre un terme à cette précarité et cette situation discriminatoire, en procédant à **l'intégration statutaire immédiate de tous les employés non titulaires**, personnels TOS comme agents des conseils régionaux.

A l'opposé des pratiques actuelles, les financements régionaux doivent être réservés au véritable logement social, destiné aux revenus moyens et modestes.

4. ENGAGER UNE RUPTURE DÉMOCRATIQUE

Pour que ces différentes mesures puissent être appliquées, la participation et la mobilisation des salariés et de la population sera indispensable. Il faudra en effet se confronter à la fois aux intérêts patronaux, à la politique du gouvernement et aux tentatives de blocage de l'appareil d'État représenté par le préfet.

Cette mobilisation sera d'autant plus nécessaire que les pouvoirs

Parce qu'il faudra se confronter à la fois au patronat, au gouvernement et à l'État, la participation et la mobilisation des populations seront indispensables.

et capacités d'action des Régions, qui étaient déjà limités, risquent de se voir encore réduits par les plans du gouvernement : suppression de la

taxe professionnelle qui constituait leur principale ressource autonome, projet de réforme des col-

lectivités territoriales visant notamment à supprimer la « compétence générale » permettant aux collectivités territoriales d'intervenir dans d'autres domaines que ceux que leur attribue la loi.

Afin de mettre un terme au clientélisme, nous nous prononçons pour la suppression du cumul des mandats des conseillers régionaux, pour la limitation du nombre des mandats des élus

(pas plus de deux mandats dans la fonction, pas d'élus à vie). Nous sommes pour la limitation du pouvoir et des prérogatives du président de région, le refus de la personnalisation, la proportionnelle aux régionales comme dans toutes les élections. Pour les associations, nous proposons un accès public aux dossiers dès le travail en commission. Nous sommes pour que les réunions des commissions permanentes (qui votent notamment des subventions) soient publiques. Pour que les élus rendent compte publiquement de leur action dans des bilans de mandature au minimum annuels.

Les cadres technocratiques d'une gestion institutionnelle souvent complexe sont un obstacle à l'implication des salariés et des couches populaires dans les choix politiques des Régions. Cette situation, s'ajoutant à l'empilement des compétences entre les différents niveaux des collectivités territoriales (communes, départements, régions), explique pourquoi l'action quotidienne des conseils régionaux intéresse relativement peu les populations.

Dans plusieurs régions, les majorités d'union de la gauche ont mis en place des structures consultatives, dites de « démocratie participative ». Mais celles-ci sont



Photothèque du mouvement social/Peniguel

dépourvues de pouvoir réel et ne jouent en fait qu'un rôle décoratif. Les propositions consistant aujourd'hui à adjoindre au conseil régional les avis d'une « assemblée participative », qui serait composée pour moitié de volontaires tirés au sort et pour l'autre moitié d'élus et de responsables syndicaux et patronaux nommés, se situent dans le même cadre et n'apporteraient pas d'amélioration démocratique.

Il faut au contraire éclairer les enjeux des décisions prises au niveau des Régions et développer un pouvoir de contrôle effectif des salariés et de la population, au plus près des dossiers. À cette fin, nous proposons :

✓ De **placer les services publics régionaux**, existants et à créer, ainsi que les actions de service

public développées dans le cadre des Régions, **sous le contrôle des usagers ainsi que des personnels concernés.**

Par exemple, toute décision concernant l'enseignement secondaire devrait être soumise à l'approbation d'un conseil participatif, constitué dans ce secteur par des représentants élus des parents d'élèves et des lycéens, ainsi que des personnels enseignants et non enseignants, et qui disposerait également de pouvoirs de proposition. De même pour les transports, où un conseil de ce type réunirait des représentants des usagers et des organisations syndicales de salariés, ainsi que pour les autres domaines d'action des Régions.

✓ **Que les grands choix, notamment d'investissement,** qu'ils

relèvent d'ailleurs de décisions du conseil régional ou qu'ils n'en dépendent pas mais affectent la vie de la population (par exemple, en ce moment, le projet du « Grand Paris » sarkozyste), **soient soumis au suffrage populaire, à travers des référendums** pouvant être convoqués soit par le conseil régional lui-même, soit à la demande de 5% des électeurs inscrits.

De telles procédures démocratiques, outre qu'elles permettraient aux populations de mieux s'approprier les choix des Régions et de jouer dans ceux-ci un rôle plus direct, seraient aussi un outil de mobilisation contre les décisions et les projets qui portent atteinte à leurs droits et à leurs conditions d'existence.



Photothèque Rouge/JMB

Des élus anticapitalistes, pour quoi faire ?

L'absence de réelle proportionnelle a fortement limité la possibilité d'avoir des élus anticapitalistes dans les régions. Ainsi, en 1998 les listes soutenues par la LCR ont obtenu trois élus, un quatrième se rajoutant en cours de mandat. Actuellement le NPA a deux élus, issus des élus PCF en Rhône-Alpes et Picardie.

Cette expérience limitée, aux côtés de celles des dizaines de conseillers municipaux, permet néanmoins de mettre en valeur le rôle d'élus anticapitalistes dans les conseils régionaux.

Le point essentiel c'est d'avoir gardé, à la différence des alliés du PS, une totale indépendance vis-à-vis des majorités d'union de la gauche qui ont dirigé les régions. Nos élus n'ont jamais été tenus d'appliquer la solidarité de gestion, aussi bien pour le vote du budget que pour les délibérations auxquelles nous étions opposés (en particulier sur l'enseignement privé, les subventions aux entreprises, la formation professionnelle).

Cela n'a jamais empêché, contrairement à ceux qui nous reprochent de ne pas mettre les mains dans le cambouis, de voter toutes les délibérations allant dans le bon sens. Ce fut en particulier le cas en Midi-Pyrénées où, sur la base du rapport de forces construit par les syndicats et associations, nos élus ont été à l'initiative de la délibération instaurant la gratuité des transports sur le réseau TER pour les chômeurs et précaires.

Cela ne nous a pas empêchés non plus d'apporter, par notre travail préparatoire dans les commissions, toutes les améliorations possibles aux textes proposés.

Mais surtout, cette indépendance nous a permis de nouer des liens de confiance avec des associations et des syndicats. D'abord par la totale

Nous avons gardé et garderons une totale indépendance, vis-à-vis des majorités, dirigées par le PS, qui poursuivent des gestions libérales.



transparence sur les dossiers, sans aucune rétention d'information, et bien sûr par le soutien entier à leurs revendications, pour autant qu'il y avait accord sur le fond. Nous avons ainsi fait l'expérience d'associations qui ont très vite déchanté de leurs illusions envers le PS et ses alliés, et qui ont fini par travailler fructueusement avec nos élus.

Seule une telle orientation dans les institutions permet de rester en cohérence avec notre projet politique : œuvrer à la construction d'une alternative anticapitaliste, qui passe essentiellement par les mobilisations de masse, et non par la gestion, fût-elle critique, aux côtés du social-libéralisme.

Vous avez dit « unité » ?

Tous contre Sarkozy ?

Chaque jour, l'envie légitime de chasser Sarkozy grandit. Pour y parvenir, on veut nous vendre une solution « pragmatique », celle d'une alliance rose/orange/verte rendue possible par la dérive du PS vers la droite. C'est précisément la méthode qui a conduit à la catastrophe en Italie. Allié au centriste Prodi – une sorte de Bayrou italien –, la gauche a d'abord battu Berlusconi puis déçu les attentes populaires, ouvrant la voie à Berlusconi II. Aujourd'hui, il ne reste plus un seul député de gauche au Parlement italien.

Il faut à la fois battre la droite et battre les politiques de droite. Pour cela, il faut descendre plus souvent et plus nombreux dans la rue. Il faut aussi changer les rapports de forces à gauche, entre la gauche radicale et la gauche qui gère le capitalisme. Plus la gauche anticapitaliste sera forte, plus les idées qu'elle défend auront de l'influence.

Unité de la gauche antilibérale et anticapitaliste ?

Pour ces régionales, le NPA a, tant au plan national que local, engagé des discussions unitaires pour parvenir à l'unité de toutes les forces qui affirment ne pas avoir renoncé à un changement radical de société c'est-à-dire avec le PCF, Lutte ouvrière, le Parti de gauche, les Alternatifs, la Fédération, les Objecteurs de croissance...

Le fossé qui sépare le programme du PS et celui d'une gauche digne de ce nom justifie la présentation de listes séparées de celles des socialistes partout.

À l'inverse de son choix de 2004, le PCF a cette fois décidé de présenter des listes « autonomes » dans 17 régions sur 22. Mais plutôt que de pousser jusqu'au bout l'indépendance vis-à-vis du PS, le PCF a tourné le dos à l'unité de la gauche radicale sur des bases claires. En effet, il a annoncé qu'il constituerait de toute façon avec les socialistes des majorités de gestion. Quitte à reproduire la politique qu'il mène actuellement dans 16 régions puisqu'il juge le bilan « plutôt satisfaisant ».

Contrairement à l'image qu'on veut lui coller, le NPA ne refuse ni d'avoir des élus ni de prendre ses responsabilités pour appliquer un programme radical s'il en a le rapport de forces. Ce qu'il refuse, c'est de cautionner

dans les institutions l'inverse de ce pourquoi il se bat au quotidien. Les dirigeants du PCF – et leurs alliés du PG – ont refusé d'adopter la même attitude et nous le regrettons.

Dans quelques régions cependant, et c'est positif, des listes unitaires associant le NPA, le PG et parfois le PCF, constituées sur des bases plus claires ont pu voir le jour. Des accords ont également pu se faire avec des mouvements de l'écologie radicale.

Quant à Lutte ouvrière, cette organisation a tout simplement refusé toute discussion.

Et au second tour des régionales ?

Le NPA entend tout faire pour que l'UMP subisse la défaite la plus cuisante possible. Dans chaque région, les listes que nous soutenons examineront la situation à l'issue du premier tour. Comme la loi électorale le prévoit, les listes qui auront dépassé les 5% peuvent fusionner avec des listes qui ont recueilli plus de 10%. Évidemment nous ne proposerons cette fusion « démocratique » qu'à des listes de gauche, donc sans le Modem qui est un parti de droite. Cette fusion permettra à nos électrices et électeurs de premier tour de revoter pour nous au second tour. Ils pourront ainsi à la fois œuvrer à la défaite de la droite et envoyer dans les conseils régionaux des élus anticapitalistes.



régionales 2010

LE SITE DES REGIONALES

LE SITE DU NPA

Newsletter:

nom@nominal

OK

Rechercher

OK

Accueil

Actualités

Agenda

NPA TV

Vie du NPA



- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Basse-Normandie
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Haute-Normandie
- Île de France
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas de Calais
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Rhône-Alpes

AU FIL DES RÉGIONS

Alsace Aquitaine Auvergne Basse-Normandie Bourgogne Bretagne Centre
Champagne-Ardenne Corse Franche-Comté Haute-Normandie Île de France
Languedoc-Roussillon Limousin Lorraine Midi-Pyrénées Nord-Pas de Calais
Pays de la Loire Picardie Poitou-Charentes Provence-Alpes-Côte d'Azur
Rhône-Alpes



LE NPA PART EN CAMPAGNE

Pour nos régionales, le NPA est parti du plan national que local, engagé dans plusieurs régions pour participer à l'élaboration de tous les projets qui affectent nos territoires, avoir recours à un changement radical de société... fr.npa.org



RÉGIONALES - LA CAMPAGNE PAR RÉGIONS

Haute-Normandie: Notre liste régionale est à l'image de ce qu'est le NPA. Elle est composée de salariés du privé, de l'automobile, la chimie, l'énergie, la métallurgie, le commerce... fr.npa.org

NPA TV



Fanny Puel tête de liste dans la région Centre...



Olivier Besancenot invité de C50 dire (France 3)



NPA-REGIONALES2010.ORG